



VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : mairie@aire-sur-adour.fr - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE
DU
JEUDI 02 AVRIL 2026**

OBJET : Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Délibération n° 2026-023

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE JEUDI DEUX AVRIL A DIX-NEUF HEURES TRENTE,
Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du vendredi 27 mars 2026, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. MARTI Jérémy, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. Jérémy MARTI, Agathe BOURRETERE, Emmanuel MAUMUS, Florence GACHIE, Paulette SAINT-GERMAIN, Julien VALETTE, Carole DUPRIEU, Jean-Baptiste ANGEL, Patricia DUFAU, Sébastien PRIAN, Nathalie LENCAUCHEZ, Jean-Pierre TRABESSE, Virginie LUCBERNET, Florent LARQUE, Grégoire CASSOU, Julie STEFANIAK, Jean-Michel TOLDI, Patricia DARRIBEAU, Romain VITO, Mylène VACHER, Corinne LAFFITTAU, Tony FRANCHETTO, Isabelle MECHIN, Damien SORRAING, Chrystelle BARON, Stéphane LABORDE, Sophie LEFEVRE.

PROCURATIONS : M. Johann FRANCKE à Agathe BOURRETERE, Mme Myriam DUCOURNAU à Virginie LUCBERNET.

EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Emmanuel MAUMUS

<p>Conseillers Municipaux en exercice : 29</p> <p>Conseillers Municipaux présents : 27</p> <p>Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 2</p> <p>Conseillers Municipaux excusés : 0</p>
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2026 portant élection du Maire,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,



Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles « *Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est présidé par le maire. Il comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le conseil municipal et huit membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal mentionnées au quatrième alinéa de l'article L. 123-6. Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération du conseil municipal* »,

Considérant la nécessité désormais de définir de nombre total de membres qui siégeront au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Aire sur l'Adour,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : De fixer à 10 le nombre total de membres du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Aire sur l'Adour (en plus de M. le Maire, Président de droit de cette instance) : 5 membres élus par le Conseil Municipal en son sein et 5 membres nommés par M. le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal mentionnées notamment à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 2 : D'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 02 avril 2026

Le Maire,




Jérémy MARTI

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-21400010-